

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est, par la présente donnée par la soussignée, Sonia Tardif, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par, de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds que :

Lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019, il a été adopté le règlement numéro 355 pour autoriser l'adhésion de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds à l'entente relative à la cour municipale de Thetford Mines.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 8^e jour d'octobre 2019.

Sonia Tardif , g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 13h et 14h, aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour d'octobre 2019.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière